

Le parlement débattrà du voile chez Actiris

BRUXELLES La proposition d'ordonnance du MR sur les signes convictionnels a été prise en considération à l'unanimité (moins une voix)

La proposition d'ordonnance du MR visant à interdire le port de signes convictionnels dans l'administration régionale a été prise en considération par le parlement bruxellois. Un débat aura donc lieu sur ce sujet. Pour rappel, en novembre 2015, le Tribunal du travail a demandé à Actiris de supprimer l'article du règlement de travail – introduit en 2013 – qui interdisait le port de signes convictionnels (du voile, en l'occurrence) dans l'office régional de l'emploi.

Le 10 décembre, Actiris a annoncé qu'il n'irait pas en appel et, quelques jours plus tard, le ministre-président Rudi Vervoort (PS) expliquait au *Soir* qu'il n'avait pas l'intention d'ouvrir un grand débat. « *Hormis le problème d'Actiris, cela fonctionne plutôt bien. Je ne vois donc pas la nécessité de se lancer dans un débat clivant, stigmatisant.* »

Mais, depuis, plusieurs ténors politiques sont sortis du bois : Laurette Onkelinx s'est positionnée, dans nos colonnes, en faveur d'un débat au niveau régional, tout comme Benoît Cerexhe, chef de groupe CDH, Didier Gosuin, ministre de l'Emploi Défi (ce dernier plaide

pour l'inscription de la laïcité dans la Constitution, mais ne s'est pas opposé à un débat au parlement bruxellois) et enfin Charles Picqué, président du parlement, à l'occasion des vœux de l'hémicycle, mardi dernier.

C'est, en substance, ce qu'a rappelé Vincent De Wolf, chef de groupe MR, au parlement ce vendredi. En surprenant tout le monde : il a demandé, en début de séance, une modification de l'ordre du jour pour que le vote de prise en considération de la proposition libérale (déposée le 15 décembre dernier) ait lieu immédiatement. En vertu d'un article du parlement, tout parlementaire peut demander une modification de l'ordre du jour s'il est soutenu par six membres.

La proposition en question avait été déposée en réaction à la décision de ne pas aller en appel d'Actiris... qui avait conclu qu'une « *solution régionale devait être recherchée* ».

**Piqué à De Wolf :
« Vous auriez pu me prévenir »**

Bref, la prise en considération a bien eu lieu, à l'unanimité moins... une voix,

celle de Fouad Ahidar, député SPA et vice-président du parlement. Contacté, celui-ci explique qu'il ne rejette pas le débat, mais bien la méthode du groupe MR, qui y est allé au forceps pour que la proposition soit prise en considération. « *Je ne voyais pas l'urgence. Pour moi, la*

proposition pouvait suivre son cours normal. » Sur la forme, il n'est pas le seul à critiquer la méthode libérale. Benoît Cerexhe, chef de groupe CDH, a regretté que « *Vincent De Wolf n'ait pas eu l'élégance de prendre contact avec les chefs de groupe* ». Charles Picqué a embrayé : « *Vous auriez pu me prévenir, moi, puisque ma mission est d'éviter les incidents inutiles. Imaginez que tout le monde procède de la sorte...* » Par ailleurs, il a fallu attendre que la proposition – dont les parlementaires ne disposaient pas – soit distribuée. Des reproches que De Wolf balaye d'un revers de la main : « *La procédure est très claire. Ce qui les embête, c'est que nous avons obtenu ce que nous voulions...* »

Il ne reste qu'à agender ce débat, que le MR espère « *au-dessus de la mêlée* ». ■

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT